Si vous désirez participer à l'Assemblée Générale de la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux, vous devez être à jour de votre cotisation 2020. Merci, si ce n'est déjà fait, de remplir le coupon-réponse ci-dessous, de le détacher et de l'envoyer, accompagné d'un chèque de 15 € par adhérent à l'ordre de la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux, à la trésorière (ou de lui remettre avant la séance) :

M^{me} Roseline LAVERSANNE 2 allée des Tuillères 42580 l'Étrat ☎ 04 77 93 03 57 roseline.laversanne@orange.fr

\$<				
			Nom	Prénom
□ M .	\square $\mathbf{M}^{\mathbf{me}}$	$\square \ \mathbf{M}^{ ext{lle}}$	•••••	••••••
□ M .	\square $\mathbf{M}^{\mathbf{me}}$	\square $\mathbf{M}^{\mathrm{lle}}$	•••••	•••••
Adress			•••••	
	• •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	
	• •	• • • • • • •	•••••	•••••
Adress	e mail :	•••••	@	••••••
Téléph	one 🕾 .	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
3<				
après à trésorière	un autre soc e.	iétaire, prése	ent en séance, ou renvoyer c	pouvoir à l'aide du coupon ci- e coupon rempli et signé à la
><				
Je sous	signé (e)			
demeur	ant à			
donne p	oouvoir à N	1. M ^{me}		
		-	l'Assemblée Générale d ux du 19 septembre 2020.	e la Société d'Histoire du
Date:		2020	Signature précéd	ée de "Bon pour pouvoir"